

"LE PEUPLE BRETON"

mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

UDBN

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

DECOLONISONS L'HEXAGONE !...

(Voir notre Édito page 2)

POUR LES AGRICULTEURS BRETONS, UN IMPERATIF : S'UNIR POUR RESTER LIBRES

(Voir en page 3 le premier article d'une série sur l'agriculture bretonne)

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE DUBLIN, 1916-1966

• L'Irlande vient de célébrer avec faste le cinquantième anniversaire de l'Insurrection de 1916.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cette fameuse semaine de Pâques où l'on vit une poignée d'hommes, conduits par Pearse et Connolly, défer ouvertement la puissance anglaise, alors à son apogée.

Une guerre implacable allait ensanglanter pendant six ans la vieille terre des Fenians et aboutir à la proclamation d'indépendance.

Si l'exemple des héroïques de l'I.R.A. a galvanisé bien des énergies dans la Bretagne d'avant-guerre, le spectacle de l'Irlande contemporaine ne suscite plus, hélas ! les mêmes enthousiasmes parmi

nous. Pearse est mort pour une patrie qu'il voulait : « Non seulement libre, mais gaélique ; non seulement gaélique, mais libre... ». Connolly est tombé pour que son peuple retrouve dans la révolution sociale, la liberté, mais aussi la justice et la dignité.

Le courage nous manque pour mettre la plaie à nu. Mais nous respectons trop la mémoire des martyrs de 1916 pour rester aveugle aux tristes réalités.

Exploité par d'authentiques compatriotes vendus au capitalisme anglo-saxon, le peuple irlandais attend toujours sa véritable révolution. Qu'il reçoive ici le salut fraternel du peuple breton !

Michel GUILLERM.

MONSIEUR SANGUINETTI, A quand la reconquête ?

M. Alexandre Sanguinetti, ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, gaulliste d'extrême-droite, n'épargne pas la Bretagne : comme de nombreux autres commis-voyageurs en promesses, il lui a rendu visite le 28 avril. Arrivé avec sa suite par avion spécial, reçu par le "préfet de la région de Bretagne", il dut ensuite répondre aux doléances des présidents des associations d'anciens combattants. L'une d'entre elles portait sur la reconnaissance de la qualité de combattant pour les militaires s'étant battus en Algérie. La réponse du ministre vaut d'être signalée. Affirmant qu'il n'était pas possible de leur attribuer une carte de combattant en raison du caractère particulier du conflit, il ajoutait : « Ce fut en effet une insurrection suivie d'une sécession d'une province française... ne pas admettre qu'il s'est agi d'une guerre civile, c'est admettre que l'Algérie n'a jamais été française... D'ailleurs les Américains eux-mêmes n'ont jamais reconnu la qualité de

combattants aux Nordistes ou aux Sudistes de leur guerre de sécession. » Le ministre conclut sur la possibilité de création d'un « titre de reconnaissance pour les services rendus et la loyauté envers la République ».

Ainsi, combattre le peuple algérien, c'est servir la République ! D'ailleurs, pour M. Sanguinetti — qui ne se trouvait d'ailleurs pas du "bon côté" pendant la dernière guerre — il n'y a pas de peuple algérien puisqu'à ses yeux l'Algérie n'est qu'une province française qui a fait sécession. Poussons jusqu'au bout ce raisonnement : puisque la plupart des pays d'Europe ont été, à l'époque napoléonienne, sous domination française, tous ne sont aujourd'hui que des provinces françaises ayant fait sécession.

Il semble bien prouvé, désormais, que, pour le national-gaullisme, l'unité européenne passe par l'hégémonie française.

A.-M. P. et J. M.

Demain, un clergé breton plus social ?

L'ÉPISCOPAT AVEC NOUS ?

La "commission épiscopale de l'action charitable et sociale" (sic), vient de publier, avec l'accord du Conseil permanent de l'Épiscopat français, ses réflexions sur la situation économique et sociale actuelle. Ce texte fait grand bruit car on peut le considérer comme une condamnation implicite du capitalisme et de la politique gouvernementale actuelle, notamment en ce qui concerne la Bretagne.

CONTRE LE CAPITALISME

L'analyse de la situation économique présente conduit l'épiscopat "à dénoncer la notion de profit considéré par beaucoup comme le seul régulateur de la croissance économique", lequel entraîne la non satisfaction de besoins réels mais non solvables comme le logement et les équipements collectifs. La note ajoute : "la croissance ne peut donc être laissée au libre jeu des mécanismes dits naturels... le développement doit demeurer sous le contrôle de l'homme, il ne doit pas être abandonné à la discrétion d'un petit nombre... toute la communauté doit participer à l'élaboration de son économie, les corps intermédiaires assurant les relais nécessaires entre les personnes et l'Etat". Que dira le très chrétien M. Lecanuet, fanatique du libéralisme économique ? Il est évident qu'il s'agit là d'une condamnation de la politique de déplanification souple actuelle, simple prévision au service des trusts, élaborée par un petit nombre de technocrates groupés dans le Commissariat au Plan, et de la tendance actuelle à faire jouer librement les mécanismes dits naturels : penser à la crise des chantiers navals, aux difficultés des Forges d'Hennebont...

CONTRE LA POLITIQUE GAULLISTE

• La note désavoue d'abord la politique économique actuelle, qui admet le libéralisme économique et le patronat de droit divin, explicitement condamné. Le fait que Citroën, à Rennes, puisse se passer impunément d'un comité d'entreprise, rendu en

principe obligatoire par la loi pour tout établissement employant plus de 50 personnes, est en contradiction avec cette prise de position.

• Le texte remet aussi en cause la politique sociale actuelle.

— Sur le plan du logement d'abord, domaine pour lequel "l'effort le plus énergique semble aujourd'hui requis afin que cesse le scandale d'une politique du logement qui interdit aux pères de familles à revenus modestes, la possibilité d'avoir un toit, là où ils trouvent du travail".

— Sur le plan de la politique de l'emploi aujourd'hui pratiquée, qui préconise "une petite détente sur le marché du travail", qui, selon les prévisions de la commission de la main-d'œuvre du V^e plan, pourrait aboutir à une masse de sans emploi atteignant près d'un million pour l'hexagone, dont une bonne partie en Bretagne, ce qui aurait pour effet de placer les salariés dans une position de moindre résistance et de moindre combativité. Face à cette politique, l'épiscopat affirme que le chômage "doit être inlassablement combattu" mais qu'à "plus forte raison, il ne saurait être entretenu pour peser sur la légitime progression des salaires et pour assurer, par-là, une discipline des prix".

• Enfin, le document épiscopal est une condamnation sans ambage de la conception actuelle de l'aménagement du territoire, si l'on peut employer cette expression pour le gigantesque transfert vers l'est dont il s'agit.

— Il désavoue d'abord la politique actuelle de la mobilité de la main-d'œuvre, défendue par le Ministre Jeanneney, qui affirmait le 26 mars, à Bordeaux "la nécessité d'une mobilité géographique et spécifique de la main-d'œuvre" (Le Monde, 27-28 mars) et ajoutait que les syndicats parisiens se faisaient peu à peu à "l'idée que progrès économique et mobilité de la main-d'œuvre sont liés".

Face à cette politique, l'épiscopat répond : "il devrait être possible... de créer

(Suite page 3)

Edito

On lit dans un récent numéro de l'hebdomadaire parisien Le Nouvel Observateur (1) sous la plume de Michel Longepierre...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

Le journal qui publie ces articles — et d'autres, — la Lorraine est une sorte de journal "économique" — et est en fait un organe "industriel", dépendant d'un mouvement "économique"...

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST
Le bureau a organisé une soirée à Lorient, laquelle, comme les autres, se déroule généralement au Club de la République...

SECTION DE RENNES
Les amis de la section ont donné de bons résultats au cours de leur dernière réunion, laquelle, comme les autres, se déroule généralement au Club de la République...

COMITE DIRECTEUR DE SAINT-BRIEUC
Le C.D. a décidé l'envoi d'une lettre à l'Association Bretonne pour protester contre la démission de son président...

Quotidien
Jeanne Corne, Brest 10.00 F
Le Journal du Peuple, Rennes 10.00 F
Le Peuple, Brest 10.00 F
Le Peuple, Rennes 10.00 F
Le Peuple, Brest 10.00 F
Le Peuple, Rennes 10.00 F

La participation à la manifestation de la rue de la République a été très nombreuse. Pour le reste, il est difficile de donner des chiffres précis.

UNE LETTRE DE L'U.D.B. à l'Ambassadeur d'Espagne
EXCELLENCE,
L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE
— ÉLÈVE DE NOUVEAU UNE SOLENNELLE PROTESTATION CONTRE LA DÉTENTION ARBITRAIRE DE PLUS DE TRENTE MOIS DONT A ÉTÉ VICTIME MADAME-SOLENNE CHRISTIANE ETCHALOU, CITOYENNE FRANÇAISE...

— A APPRIS AVEC INDIGNATION LA CONDAMNATION DE MADAME-SOLENNE CHRISTIANE ETCHALOU, CITOYENNE FRANÇAISE, À UN AN DE PRISON...

— OMBREUX PLUS PERSUADÉ QUE JAMAIS QUE LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES SONT BÂTONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL FRANCO...

RE DEROISE.
UNE DOCUMENTATION PRATIQUE SUR LA "MATIÈRE BRETONNE"
Nous nous permettons de signaler à nos lecteurs les travaux effectués par l'Union Démocratique Bretonne...

Composition linotype à façon
L'INFORM
15, rue du Faubourg
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ÉCHO UN APPEL À L'UNITÉ paysanne et ouvrière en Bretagne
A la tribune du vingtième congrès de la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des producteurs d'exploitants agricoles) du Finistère...

REJOIGNEZ L'U.D.B.
(suite page 4)

Pour les agriculteurs bretons : L'HEURE DU CHOIX

1) LA CRISE ACTUELLE
a) Faillites du réseau de vie
En Bretagne, la terre fait vivre plus d'un million de personnes, soit le tiers de la population agricole...

b) Insuffisance de l'exploitation familiale
Les structures et la gestion des exploitations familiales, formes d'organisation traditionnelle dans notre pays...

c) Tendance à l'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

d) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

e) LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE VOIE
Pour pallier ces handicaps, pour atteindre les grands objectifs de l'agriculture bretonne...

2) Les chemins de la future
a) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

b) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

c) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

d) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

e) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

f) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

g) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

h) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

i) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

j) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

k) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

l) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

m) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

n) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

o) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

L'Oncle Alphonse

Cher monsieur,
Je suis heureux de vous lire et de vous voir dans votre journal. Je suis sûr que vous avez beaucoup de choses à nous dire...

2) Les chemins de la future
a) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

b) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

c) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

d) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

e) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

f) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

g) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

h) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

i) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

j) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

k) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

l) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

m) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

n) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

o) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

p) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

q) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

r) L'agriculture de groupe
C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculteur par le progrès technique...

s) L'industrialisation de l'agriculture
L'industrialisation de l'agriculture, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit productif-commercial...

MIROIROIRES DE L'OUEST
Installations de maçonnerie - Produits verreries des manufactures
TY BOS - QUIMPER - Tél. 4-647 et 27-47

UNE LETTRE DE L'U.D.B. à l'Ambassadeur d'Espagne

EXCELLENCE,
L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE
— ÉLÈVE DE NOUVEAU UNE SOLENNELLE PROTESTATION CONTRE LA DÉTENTION ARBITRAIRE DE PLUS DE TRENTE MOIS DONT A ÉTÉ VICTIME MADAME-SOLENNE CHRISTIANE ETCHALOU, CITOYENNE FRANÇAISE...

— A APPRIS AVEC INDIGNATION LA CONDAMNATION DE MADAME-SOLENNE CHRISTIANE ETCHALOU, CITOYENNE FRANÇAISE, À UN AN DE PRISON...

— OMBREUX PLUS PERSUADÉ QUE JAMAIS QUE LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES SONT BÂTONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL FRANCO...

RE DEROISE.
UNE DOCUMENTATION PRATIQUE SUR LA "MATIÈRE BRETONNE"
Nous nous permettons de signaler à nos lecteurs les travaux effectués par l'Union Démocratique Bretonne...

Composition linotype à façon
L'INFORM
15, rue du Faubourg
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ÉCHO UN APPEL À L'UNITÉ paysanne et ouvrière en Bretagne
A la tribune du vingtième congrès de la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des producteurs d'exploitants agricoles) du Finistère...

REJOIGNEZ L'U.D.B.
(suite page 4)

entre Les Lignes
L'Épiscopat contre la déshérence des travailleurs.

M. Marcelin, ministre de l'Industrie, a proposé la mise en œuvre de la loi de 1936...

C'est tout ce que ministres de l'Éducation trouvent à proposer en Bretagne...

100 000 personnes manifestent à Brest...

Librairie P. GENIE
Grand choix de livres nouveaux.

BULLETIN D'ADHESION
Nom: Prénom: Adresse: déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

BAR BRESTOIS
Crêperie Ste-Anne
"Chez Noël"

Imprimerie Bedelievre
2, rue d'Artois, RENNES - Tél. 48-24-12

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

ADHÈREZ À L'U.D.B.
REJOIGNEZ L'U.D.B.

La femme et l'emploi en Bretagne L'EXEMPLE NAZAIRIEN

Une récente réunion publique, tenue à Saint-Nazaire par le Mouvement démocratique féminin, a mis en évidence la situation critique de l'emploi féminin dans la région nazairienne.

LA SITUATION DU TRAVAIL DANS LA REGION NAZAIRIENNE

La région nazairienne se caractérise comme une région de bas salaires. Le chômage partiel y sévit à l'état endémique; les jeunes disposant d'un C.A.P. qui arrivent sur le marché du travail n'ont aucune certitude de trouver de l'emploi. Il n'existe pas de formation professionnelle féminine et les emplois féminins sont très peu nombreux. Pour le moment, seules deux entreprises emploient des ouvrières : une tannerie de bas et une conserverie. Dans un tel contexte, comment une femme d'ouvrier peut-elle envisager d'améliorer les ressources du ménage, quand avec un salaire unique il faut vivre avec 600 à 800 F par mois au plus. D'ailleurs, faut-il souhaiter la création d'emplois féminins quand, par exemple, dans certaines entreprises de confection, les femmes subissent une cadence de travail infernale pour 360 F par mois ?

LA FEMME EST TOUJOURS CONSIDÉRÉE COMME UNE PERSONNE MINEURE

Par manque de formation professionnelle, nombre de femmes d'ouvriers ne peuvent que faire des ménages pour compléter le salaire du mari. On s'habitue à voir les femmes se contenter de "petits métiers" qui n'exigent pas grande qualification.

Mais qu'en ferait-on, de toutes ces femmes, ces jeunes filles de la région, si elles possédaient un C.A.P. ? Il n'y a déjà pas assez d'emplois masculins. Comment peut-on lutter pour réclamer que les femmes mariées puissent exercer un métier dans une région où sévit le marasme économique, tandis que nombre de jeunes filles, pourvues d'une formation professionnelle, sont chômeuses. Les rares emplois disponibles sont justement réservés aux veuves sans ressources, aux mères célibataires, comme à l'hôpital de Saint-Nazaire.

A cette difficulté s'ajoute l'opposition de l'homme, pour qui la place de la femme est "au foyer". Soulignons d'ailleurs que, dans cette attitude, n'entre pas seulement la fierté égocentriste de l'homme, mais que pour bon nombre de "chefs de famille" il s'agit d'arracher la femme à un travail dur qu'elle a connu étant jeune fille.

C'est pourquoi les femmes, et spécialement les militantes du "mouvement démocratique féminin", luttent sur deux fronts :

- augmentation du salaire masculin,
- libre choix d'un métier laissé à la femme.

LIBRE CHOIX D'UN METIER ET NON OBLIGATION

La femme, en tant que personne, a droit à la satisfaction de ses aspirations. C'est pourquoi, autant que la formation professionnelle, le problème du choix se pose. Il faut effectivement donner à la femme le pouvoir de choisir entre rester au foyer et exercer un métier. Dans cette possibilité de choix entre en jeu :

- un salaire décent du mari, de façon que la femme ne soit pas obligée de travailler pour pallier la faiblesse du salaire du mari ;
- une qualification professionnelle et une base générale de salaire plus élevée ;
- un environnement socio-éducatif tels que garderie, jardins d'enfants, collèges techniques, bibliothèques, etc.

En résumé, dans une société industrialisée, qui tend à rationaliser le travail de tous, la femme doit posséder une qualification technique et le choix de cette qualification. Mais cette exigence, qui s'étend au domaine culturel, demande évidemment des investissements considérables en matière d'équipements publics, qui ne sont viables que dans la mesure où les hommes et les femmes, producteurs de richesses, ne seront pas obligés de quitter la Bretagne.

C'est pourquoi le problème de l'emploi est très préoccupant dans cette région nazairienne car le déséquilibre des deux sexes serait un motif tout trouvé pour le capitalisme parisien d'attirer les jeunes de la région vers d'autres centres.

SOLIDARITÉ BRETONNE

Ce drame, que nous saisissons dans toute sa gravité dans la région nazairienne où la crise est aiguë, concerne, d'une façon générale, l'emploi féminin en Bretagne... et ailleurs aussi, diriez-vous ? Oui ! Mais quand les ouvriers des chantiers navals manifestent, c'est chez les autres ouvriers et les paysans bretons qu'ils trouvent appui et compréhension et non chez les ouvriers des chantiers de la Seyne.

Une ou deux décentralisations providentielles peuvent atténuer la crise pour quelques années. Mais le seul remède est un plan breton : seule une assemblée bretonne élue, responsable de l'application du plan, peut orienter l'économie dans le sens des intérêts des Bretons, sans céder aux exigences du capitalisme parisien, ni à un intérêt national mythique. Et comme le dit si bien M. Debré, ministre de l'Économie : « L'unité française risquerait d'être remise en cause s'il n'y avait pas d'expansion sur l'ensemble du territoire ».

A.-M. PICHOT.

IFFIG



— vous prie d'excuser son absence du mois dernier,

— un week-end, qu'il aurait passé à Colombey, lui a fait oublier ses devoirs subalternes à l'égard de l'extrême-Ouest hexagonal.

— s'est laissé dire qu'un certain M. Quel serait compromis dans un scandale financier,

— a appris que le sus-nommé était le candidat U.N.R. aux dernières élections législatives à Vitré (L.-et-V.),

— déjà indigné par les viles attaques portées contre M^r Lemarchand, se refuse à croire de pareilles calomnies qui tendent à jeter la suspicion sur un honorable parti politique français.

— a entendu dire que son ami Michel Debré, si populaire en Bretagne, aurait acheté une maison à Saint-Brice-en-Coglès, près de Fougères,

— se réjouit de savoir que notre pays, que d'aucuns estiment délaissé par le gouvernement, est quand même mis sur un

ped d'égalité avec La Réunion dans les préoccupations gouvernementales,

— ne s'étonne pas que M. Michel Debré songe à se présenter aux prochaines législatives pour défendre les intérêts de la région,

— espère que la Bretagne aura à cœur de se montrer meilleure colonie que La Réunion en offrant au populaire ministre... une jolie veste.

— connaît les efforts du trust De Wendel pour s'approprier le monopole du fer blanc en France,

— a appris que M. Olivier Guichard, délégué à l'Aménagement du territoire, est marié à une petite fille De Wendel,

— ne fait aucun rapprochement avec le manque de crédits d'investissements dont souffrent les Forges d'Hennebont.

— serait curieux de connaître la raison pour laquelle les C.R.S. recensent systématiquement les possibilités d'hébergement des établissements scolaires en Bretagne,

— se demande si l'on attend, en haut lieu, à des troubles chez nous,

— tient à rassurer le gouvernement sur la tranquillité de nos bonnes populations bretonnes.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



FINISTÈRE. — A Scallé, l'usine de conserves GRAAL va fermer ses portes. Spécialisée dans la transformation des légumes et à un degré moindre, du poisson, cette usine employait 25 ouvriers permanents et de juin à novembre, 125 saisonniers.

ILLE-ET-VILAINE. — A l'appel de leurs organisations syndicales, une centaine de travailleurs de l'usine CITROËN, de la Barre-Thomas, opérant aux presses à caoutchouc, ont débrayé. Malgré la présence de la maîtrise, le mouvement a été suivi à 80 %. Les travailleurs ont manifesté contre les augmentations de cadences et pour l'amélioration des conditions de travail.

La direction s'est arrangée pour faire rattraper aux ouvriers leur arrêt de travail d'une demi-heure, manifestant ainsi son refus de reconnaître aux travailleurs le droit de grève. Une délégation C.G.T. - C.F.D.T. de chez CITROËN a été reçue, sur sa demande, par le secrétaire général de la préfecture de région. Elle lui a exposé la situation de plus en plus difficile des militants et délégués, à l'intérieur de l'entreprise et protesté contre ces atteintes à la liberté syndicale et au droit de grève, portant inscrits dans la Constitution française. Elle a rappelé l'absence de réponse des pouvoirs publics aux nombreuses démarches des syndicats faites en ce sens.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Le 30 avril, le personnel de la tilerie de Saint-Nazaire a occupé l'usine. Depuis plusieurs semaines, les ouvriers débrayaient pour obtenir les avantages accordés aux Chantiers de l'Atlantique et, en particulier la revalorisation d'une prime d'intéressement. Ayant en vain sollicité une nouvelle

entrevue avec la direction, ils ont décidé, le soir, une occupation de l'usine pour la nuit.

Le même jour, les tramontans nantais, répondant à 98 % à l'appel de leurs trois centrales syndicales, se sont mis en grève et ont tenu un meeting à la Bourse du Travail. Les grévistes réclamaient une augmentation des salaires et des meilleures conditions de travail. Leurs délégués ont fait état de la détérioration de ces conditions de travail, du non respect des libertés syndicales et du maintien d'un contrat de travail-vieux de 90 ans.

MOR-BIHAN. — Un fait divers vient de mettre en évidence la gravité de la crise du logement en Bretagne. Vingt-et-un ans après la guerre, à Lorient, dans une "cité provisoire", un baraquement en bois a été entièrement détruit par le feu. Bilan : deux hommes brûlés vifs, une trentaine de sans-abri. Ce drame attire l'attention sur la situation de nombreuses familles ouvrières qui, faute de pouvoir trouver un logement à bon marché, doivent résider dans ces cités de baraques, dans l'inconfort et la promiscuité. L'agglomération lorientaise compte encore 1 400 logements de ce type.

COTES-DU-NORD. — Le bulletin de conjoncture économique consacré à la situation de l'emploi dans le département fait état de la dégradation de la situation dans ce domaine depuis 1963. Le taux de progression, qui était de 8,6 % en 1963, tombe à 5,7 % pour 1965. La moyenne mensuelle des demandes d'emploi non satisfaites passe de 608 à 896. Le nombre de chômeurs totaux double (125 au lieu de 56), celui des chômeurs partiels triple entre ces deux dates, tandis que tout laisse supposer un net accroissement de l'émigration.

Graines d'élite Clause Ets NICOT
Quimper, Concarneau, Rosporden

Bibliothèque du Peuple Breton

UN LIVRE ESSENTIEL

Écrit avant la guerre d'Algérie, le livre d'Albert Memmi (1) se révèle à la lecture d'une présence hallucinante. La logique presque insoutenable de l'auteur le conduit à tout prévoir, à tout démontrer. Appliqués à l'Algérie, par exemple, les portraits annoncent le F.L.N., la victoire des nationalistes, l'O.A.S., le rôle des Israéliens algériens dans cette O.A.S. et même l'incroyable ambiguïté qui a paralysé la gauche française. Rien que pour cette démonstration, le livre devrait être lu...

Mais, attention ! Albert Memmi dédicace l'édition française actuelle à ses « amis canadiens français parce qu'ils se veulent Canadiens et Français ». L'avertissement est clair : il ne s'agit pas là d'une œuvre « africaine », temporelle et limitée géographiquement. Cette réflexion d'un philosophe doublé d'un pénétrant politique sur la nature du colonisateur et du colonisé, sur leurs relations et leur inévitable affrontement, a valeur universelle.

Non que toutes les pages puissent — sans aucun changement — s'adapter à toutes les situations coloniales, du Québec au Kurdistan, de l'Angola à la Bretagne... Mais la démonstration de Memmi, nourrie de références et d'exemples particuliers, s'adapte à chaque situation coloniale ou quasi-coloniale. Mieux qu'une longue analyse qui affaiblirait la puissance du livre, livrons à nos lecteurs bretons ces passages du portrait du colonisé :

... Il dispose de moins en moins de son passé. Le colonisateur ne lui en a même jamais connu ; et tout le monde sait que le roturier, dont on ignore les origines, n'en a pas. Il y a plus grave encore. Interrogeons le colonisé lui-même : quels sont ses héros populaires ? Ses grands conducteurs de peuple ? Ses sages ? A peine s'il peut nous livrer quelques noms, dans un désordre complet, et de moins en moins à mesure qu'on descend les générations. Le colonisé semble condamné

à perdre progressivement la mémoire.

Le souvenir n'est pas un phénomène de pur esprit. De même que la mémoire de l'individu est le fruit de son histoire et de sa physiologie, celle d'un peuple repose sur ses institutions. Or les institutions du colonisé sont mortes ou sclérosées. Celles qui gardent une apparence de vie, il n'y croit guère, il vérifie tous les jours leur inefficacité ; il lui arrive d'en avoir honte comme d'un monument ridicule et suranné.

Toute l'efficacité, au contraire, tout le dynamisme social, semblent accaparés par les institutions du colonisateur. Le colonisé a-t-il besoin d'aide ? C'est à elles qu'il s'adresse...

... La cité se met-elle en fête ? Ce sont les fêtes du colonisateur, même religieuses, qui sont célébrées avec éclat : Noël et Jeanne d'Arc, le carnaval et le 14 Juillet ; ce sont les armées du colonisateur qui défilent...

... Encore si le parler maternel permettait au moins une emprise actuelle sur la vie sociale, traversait les guichets des administrations ou ordonnait le trafic postal. Même pas. Toute la bureaucratie, toute la magistrature, toute la technicité n'entend et n'utilise que la langue du colonisateur, comme les bornes kilométriques, les panneaux des gares, les plaques des rues et les quittances. Muni de sa seule langue, le colonisé est un étranger dans son propre pays...

Nous arrêtons ces citations, convaincues que tous les militants bretons et beaucoup de Bretons, espérons-le, auront entendu la langue familière. Il faut lire le livre d'Albert Memmi : notre prise de conscience, donc — dit l'auteur — notre libération, passent par là.

Jean ROUDAUT.

(1) Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur, 3^e édition, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1966. Collection « Libertés », n° 37, 3,10 F.